

Conseil de l'ED LLSH – 14 octobre 2024

Relevé de décisions

Etabli par Laure Gardelle

Présents: Sarah Arab-Gautier, Paula Cano-Cordoba, Raul Caplan, Elisabetta Carpitelli, Viviane Clavier, Dulce Dias, Pascale Galliard, Laure Gardelle, Delphine Gleizes, Alice Henderson, Nicolas Marchand, Elke Nissen, Delphine Rumeau, Doriane Simonnet, Cécile Terreaux-Scotto

Excusés: Kheira Baraka, Leonardo Casalino (procuration à Cécile Terreaux-Scotto), Pascal Clouaire (procuration à Laure Gardelle), David Crémeaux-Bouche et sa suppléante Chloé Giroud, Véronique Molinari (procuration à Raul Caplan)

Absents: André Koumba-Koumba, Benoit Lafon, Jonas Noblet, Jérôme Villeneuve

0. Approbation du CR du 7 juillet 2024

-> Vote: CR approuvé à l'unanimité moins 2 « ne prend pas part au vote » et « 1 abstention ».

1. Accueil : arrivée de certains membres du Conseil et à la gestion de l'ED

2. Approbation de deux modifications de membres du comité interne HDR

-> Vote: approbation à l'unanimité

3. Examen de demande de dérogation pour rédiger la thèse en anglais

-> Vote: approbation à l'unanimité moins 2 abstentions. Ce vote est assorti des points de vigilance suivants, à communiquer à la doctorante en même temps que l'avis favorable à la dérogation de langue de thèse :

- il sera très important de soigner le résumé de thèse de 30 pages en français, afin que la maîtrise des concepts théoriques soit prouvée dans les deux langues.
- le Conseil d'ED encourage vivement la doctorante à faire au moins un article / une communication en français, pour le même objectif.
- il est important d'envisager dès à présent les conséquences pour la langue de soutenance, et le choix des membres de jury, d'autant plus s'il y a un souhait de s'intégrer au monde des enseignants-chercheurs en France.

4. Dossiers des contrats doctoraux

Une clarification d'un des points de l'appel à candidatures est proposée, en vue des prochaines campagnes.

-> Vote: Approbation à l'unanimité.

5. Informations diverses et partages d'expérience